Image not found or type unknown

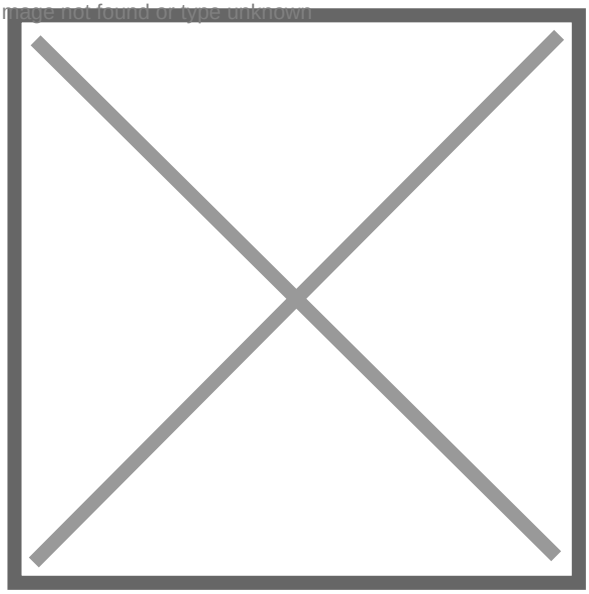

Est-ce possible de fermer un perp avant d'étre a la retraite

Par **noura_du78_old**, le **26/05/2007** à **13:22**

bonjour, j'ai ouvert un PERP mais suite a la perte de mon emploi et de mes indemnité chomage,je souhaiterai le fermer ?
Est-ce possible, combien de temps prends la fermeture de ce compte? Et vais-je avoir des indemnité a payer? merci d'avance de votre aide
cordialement

Par **Christelle_old**, le **26/05/2007** à **13:31**

Bonjour,

Normalement la plupart des compte d'épargne spécifiques peuvent être débloquer pour les cas grave (mariage, naissance, chômage...).
Mais attention vous risquez de perdre les avantages acquis (primes d'états, intérêts spécifiques)...

Pour plus de renseignement adressez-vous à votre banque. Ils sont spécialiste de ce genre de problèmes.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés